

Procès-verbal de la Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie tenue le mercredi 13 décembre 2017 à la Salle du conseil de Lac-Sainte-Marie à compter de 19h00, ayant quorum, et se déroulant sous la présidence de Monsieur le maire Gary Lachapelle.

Sont présents :

Monsieur le conseiller Richard Léveillé
Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen
Madame la conseillère Denise Soucy
Madame la conseillère Françoise Lafrenière
Madame la conseillère Louise Robert

Est absente :

Madame la conseillère Charlie-Ann Dubeau (examen final)

Sont aussi présents :

Monsieur le directeur général Yvon Blanchard
Madame l'adjointe exécutive Andrée Bertrand

Ouverture de la séance par le maire

Monsieur le maire Gary Lachapelle déclare la séance ouverte.

2017-12-373 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-374 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 novembre 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-375 Rapport d'incendie de novembre 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le rapport mensuel du mois de novembre 2017 tel que présenté par Monsieur le directeur du service d'incendie Marc Barbe.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-376 Demande d'aide financière dans le cadre du Programme réhabilitation du réseau routier local - Volet Redressement des infrastructures routières locales

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie a pris connaissance des modalités d'application du Volet redressement des infrastructures routières locales (RIRL).

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie désire présenter une demande d'aide financière au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveau 1 et 2.

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC Vallée-de-la-Gatineau a obtenu un avis favorable du MTMDET.

Par conséquent, il est proposé par Madame Charlie-Ann Dubeau et est résolu que le conseil de la municipalité de Lac-Sainte-Marie autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son

engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à présenter auprès des autorités compétentes du MTMDET une demande d'aide financière dans le cadre du Programme réhabilitation du réseau routier local - Volet RIRL.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-377 Approbation du Plan de correction réalisé par le Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau - Problématique d'érosion du 44, rue Davos

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'approuver le plan de correction réalisé par le Service de génie municipal de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau afin de régulariser le problème d'érosion du 44, rue Davos, causé par les eaux de ruissellement du réseau routier municipal.

Que le service des travaux publics procède à la première partie des travaux sur le terrain des propriétaires afin d'éviter des dommages supplémentaires lors de la fonte des neiges au printemps 2018.

Prendre un arrangement avec les propriétaires du 40 et 38, rue Davos afin de finaliser le reste des travaux recommandés par ledit service de génie municipal l'été prochain.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-378 La Fondation du CHEO

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que conseil municipal encourage un événement local qui subventionne la Fondation du CHEO, comme l'évènement «Ski for kids » tenu à la station de ski Mont-Ste-Marie annuellement.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-379 Félicitations aux employés lors des élections municipales 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de féliciter l'ensemble des employés qui ont participé à la tenue des élections municipales 2017 puisque leur bon travail a permis que le processus électoral se déroule d'une façon exemplaire.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-380 Protocole d'entente entre Être & Devenir et la municipalité de Lac-Sainte-Marie

Considérant que la municipalité a appuyé la demande de créer une Maison des Jeunes et que depuis, Le Spot des Jeunes LSM est fréquenté à chaque semaine par un grand nombre d'enfants et adolescents de la communauté.

Considérant l'énorme succès de cette initiative et de la participation des jeunes aux diverses activités et levée de fonds pour soutenir leurs différents projets.

Considérant que la municipalité a contribué les sommes de 2 500.00 \$ en 2016 ainsi que 2 500.00 \$ en 2017 pour soutenir Être & Devenir pour que cet organisme réalise des projets pour les jeunes de Lac-Sainte-Marie.

Considérant que le Protocole d'entente entre Être & Devenir et la municipalité de Lac-Sainte-Marie expire en date du 31 décembre 2017 et qu'au lieu de renouveler l'entente, la municipalité souhaite contribuer financièrement à Le Spot des Jeunes LSM plutôt qu'à Être & Devenir.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de ne pas engager la municipalité à signer un autre Protocole d'entente avec Être & Devenir en 2018.

Prévoir un montant budgétaire pour Le Sport des Jeunes LSM lors de la préparation du budget 2018.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-381 Nouveau programme « Coop de déneigement » coordonné par le Carrefour Jeunesse Emploi Vallée-de-la-Gatineau

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu que le conseil municipal subventionne le nouveau programme « Coop de déneigement » s'adressant à des personnes avec des limitations physiques que le Carrefour Jeunesse Emploi Vallée-de-la-Gatineau coordonnera pour initier les jeunes au marché du travail et du même coup faciliter la vie de nos aînés. Le tout au montant maximum de 100.00 \$ par demandeur pour la saison 2017-2018.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-382 Appel d'offres pour la fourniture d'abrasifs d'hiver pour 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'autoriser le service des travaux publics de procéder à un appel d'offres pour la fourniture d'abrasifs d'hiver pour 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-383 Demande d'aide financière de l'Association des pompiers volontaires de Kazabazua

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de verser la somme de 200.00 \$ à l'Association des pompiers volontaires de Kazabazua afin de les aider à assumer le financement, l'entretien, la modernisation et l'achat d'équipement de désincarcération.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-384 Demande de contribution financière au Carrefour Jeunesse Emploi Vallée-de-la-Gatineau

Considérant que le Carrefour Jeunesse Emploi Vallée-de-la-Gatineau requiert un soutien financier afin de réaliser des activités soutenant le marché du travail de la région et que le renouvellement des ententes de participation au montant de 300.00 \$ par année avec toutes les municipalités de la région est en cours.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de verser la somme de 300.00 \$ à titre de soutien financier pour 2018, 2019 et 2020 au Carrefour Jeunesse Emploi Vallée-de-la-Gatineau et ce, dans le cadre de l'entente de participation avec la municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-385 Nomination d'un membre du conseil municipal au conseil d'administration de la Clinique de santé de la Haute-Gatineau

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de nommer Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen à titre de représentante de la municipalité qui siègera sur le conseil d'administration de la Clinique de santé de la Haute-Gatineau afin de remplacer l'ancien conseiller, Monsieur François Lafrenière.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-386 Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds du développement du sport et l'activité physique pour Expédition LSM

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'appuyer la demande d'aide financière dans le cadre du Fonds du développement du sport et l'activité physique auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, d'Expédition LSM afin de financer le développement, l'aménagement ainsi que de l'entretien des sentiers 4 saisons et la construction d'infrastructures pour les usagers.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-387 Achat de publicité pour la saison 2017-2018 au centre de ski Mont-Ste-Marie

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de procéder à l'achat de publicité pour la saison 2017-2018 au centre de ski Mont-Ste-Marie et de prendre un emplacement sur le remonte pente côté Cheval Blanc et un emplacement sur la navette du Cheval-Blanc à demi-prix, le tout pour un montant de 661.11 \$, taxes incluses, à partir du poste budgétaire # 02-13000-341.

Le président demande le vote.

Monsieur le conseiller Richard Léveillé s'abstient de voter sur ce sujet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-388 Renouvellement de l'adhésion annuelle à Québec Municipal – Service Internet 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de renouveler l'abonnement de la municipalité auprès de Québec Municipal pour la somme de 94.86 \$ incluant les taxes applicables ce, à partir du poste budgétaire # 02-13000-494.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-389 Participation à l'édition 2018 de la Foire de l'emploi du Collège La Cité

Considérant que participer à l'édition 2018 de la Foire de l'emploi du Collège La Cité pourra sensibiliser les étudiants sur les possibilités d'emploi à Lac-Sainte-Marie et la municipalité pourra en recruter afin de combler des postes étudiants au sein de son organisation ainsi qu'au sein de son Comité de développement économique (CDE).

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de mandater Madame Andrée Bertrand ainsi qu'un membre du CDE à participer à l'édition 2018 de la Foire de l'emploi du Collège La Cité qui aura lieu mercredi, le 7 février, de 10h00 à 15h00 à Ottawa et de payer les frais du forfait de participation au coût de 75.00 \$ et réserver le véhicule municipal pour leur déplacement à Ottawa.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-12-390 Renouvellement de l'abonnement annuel auprès de
Tourisme Outaouais**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de renouveler l'abonnement de la municipalité auprès de Tourisme Outaouais pour la somme de 339.18 \$ incluant les taxes applicables.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-12-391 Formation gratuite sur camp de jour organisée par
Loisir Sport Outaouais**

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu d'inscrire Madame Denise Bélanger à la formation gratuite portant sur la planification des camps de jours en tant que permanent en loisir qui se tiendra jeudi, le 15 février de 9h30 à 15h30.

Réserver le véhicule municipal pour son déplacement au 390, Avenue de Buckingham, à Gatineau (secteur Buckingham).

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-12-392 Dépôt d'une demande auprès du Directeur général
des élections du Québec en vertu de la Loi sur les
élections et les référendums dans les municipalités**

Considérant que l'article 215 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités établit que l'électeur doit établir son identité à visage découvert en présentant, entre autre, son permis de conduire ou son permis probatoire délivrés sur support plastique par la Société de l'assurance automobile du Québec.

Considérant que plusieurs villégiateurs de la municipalité de Lac-Sainte-Marie sont des propriétaires ayant le droit de vote, mais proviennent en majorité de la Ville d'Ottawa et ils ne possèdent que de leur permis de conduire émis par la province de l'Ontario.

Considérant que le président d'élection établit un bureau de vote pour chaque section de vote, mais que ce processus s'avère inefficace lors de l'achalandage à un bureau de vote en particulier tandis que d'autres demeurent non occupés.

Considérant que si les électeurs pouvaient se présenter à n'importe quel bureau de vote, ceci aurait un effet de fluidité et éviterait que les électeurs soient destinés à un bureau de vote unique.

Considérant que le Directeur général des élections du Québec pourrait simplifier également l'obligation de produire deux listes électorales en modifiant la loi et en précisant qu'une seule liste électorale est requise à l'avenir.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de déposer une demande auprès du Directeur général des élections du Québec en vertu la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et de demander à ce dernier revoit le déroulement général du processus d'élections municipales en fonction des problématiques soulevées ci-dessus.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-12-393 Appui de la résolution de la municipalité de
Denholm quant à la fermeture du chemin Pagan
auprès du Ministre André Fortin**

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'appuyer la résolution de la municipalité de Denholm dans laquelle elle s'adresse auprès de Monsieur André Fortin, Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transport, afin de réparer le chemin Pagan et de réévaluer leur demande concernant la prise en charge dudit chemin par ce ministère.

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise à toutes les parties mentionnées dans la résolution de la municipalité de Denholm pour leur considération et leur appui.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-12-394 Programme de financement municipal des sports
biannuel des jeunes**

Considérant que la municipalité tient à cœur le développement d'habiletés motrices et la pratique de saines habitudes de vie des enfants de sa communauté.

Considérant qu'il est important d'offrir la chance de pratiquer un sport à tous les enfants et les adolescents fréquentant l'école St-Nom-de-Marie ou ceux domiciliés sur le territoire de la municipalité fréquentant d'autres institutions d'enseignement.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de contribuer une somme équivalente à 50 % ou jusqu'à concurrence de 100.00 \$ envers les cours ou programmes 2 fois au courant de l'année 2018 pour les adolescents résidant dans la municipalité de Lac-Sainte-Marie ou les enfants fréquentant l'école St-Nom-de-Marie.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-12-395 Adhésion 2018 au Regroupement pour la Protection
de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau**

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu d'adhérer au Regroupement pour la Protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau pour l'année 2018 au montant de 250.00 \$ à partir du poste budgétaire # 02-11000-494.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame la conseillère Françoise Lafrenière au siège # 4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement modificateur # 2018-01-001 modifiant le règlement # 92-10-02 relatif au zonage, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Françoise Lafrenière
Conseillère au siège # 4

Avis de motion

Je soussignée, Madame Louise Robert au siège # 5 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement modificateur # 2018-01-002 modifiant le règlement # 93-05-001 relatif à l'émission des permis et certificats, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Louise Robert
Conseillère au siège # 5

Avis de motion

Je soussigné, Monsieur Richard Léveillé au siège # 2 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement modificateur # 2018-01-003 modifiant le

règlement # 92-10-02 relatif au zonage, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Monsieur Richard Léveillé
Conseiller au siège # 2

Avis de motion

Je soussignée, Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen au siège # 1 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement 2018-01-004 abrogeant le règlement # 2017-01-001 déterminant la tarification des services municipaux, permis, certificats, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Cheryl Sage-Christensen
Conseillère siège # 1

Avis de motion

Je soussignée, Madame Denise Soucy au siège # 3 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement modificateur # 2018-01-005 modifiant le règlement de construction # 92-10-04, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Denise Soucy
Conseillère au siège # 3

2017-12-396 Journal des déboursés

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 8896 à 8971 inclusivement pour un montant total de 194 237.82 \$

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-397 Adoption du journal des salaires et des remises provinciales et fédérales

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter le journal des salaires et des remises provinciales et fédérales pour les périodes 44 à 48 au montant de 104 432.43 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-398 Adoption du rapport financier

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'adopter le rapport financier pour la période se terminant le 30 novembre 2017 tel que présenté par Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorière Yvon Blanchard.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, a déposé le registre des déclarations faites par les membres du conseil et les employés municipaux quant aux dons, marque d'hospitalité ou tout autre avantage.

**2017-12-399 Adoption du Programme triennal d'immobilisation
2018-2019-2020**

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'adopter le Programme triennal d'immobilisation 2018-2019-2020 tel que présenté par Monsieur le directeur général, Yvon Blanchard. Le montant estimatif des projets en cours de réalisation et prévus sous ce programme s'élève à 3 687 388.00 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame Françoise Lafrenière au siège # 4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifiée, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement # 2018-01-006 – pour édicter les normes applicables aux membres du conseil municipal de Lac-Sainte-Marie – code d'éthique et de déontologie en matière municipale, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Françoise Lafrenière
Conseillère au siège # 4

Avis de motion

Je soussignée, Madame Cheryl Sage-Christensen au siège # 1 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifiée, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement numéro 2018-01-007 – Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Cheryl Sage-Christensen
Conseillère au siège # 1

Avis de motion

Je soussignée, Madame Louise Robert au siège # 5 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifiée, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement numéro 2018-01-008 – Publication des avis publics municipaux sur internet, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Louise Robert
Conseillère au siège # 5

**2017-12-400 Modernisation du site web et lancement du
concours de photos auprès de la population**

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de prévoir une somme au budget 2018 pour la mise à niveau du site web de la municipalité de Lac-Sainte-Marie et d'exploiter la page Facebook de façon efficace et qu'elle soit d'ordre publique.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame la conseillère Françoise Lafrenière au siège # 4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifiée, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement numéro 2018-01-009 – Pouvoir du maire de suspendre temporairement un employé en vertu de

l'article 142.1 du Code municipal, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Françoise Lafrenière
Conseillère au siège # 4

2017-12-401 Organisation des activités de la première édition du Carnaval LSM 2018

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de verser la somme de 1 000.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70171-999, au Comité organisateur du Carnaval LSM 2018 afin de financer les activités prévues dans le cadre de cette première édition.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-402 Entente de cession du cadastre # 5 280 993 entre Monsieur Marcel Henri et la municipalité de Lac-Sainte-Marie

Considérant qu'une entente de cession du cadastre # 5 280 993 entre Monsieur Marcel Henri et la municipalité de Lac-Sainte-Marie est requise afin de régulariser le dossier devant notaire.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, et le maire, Monsieur Gary Lachapelle, à entreprendre les procédures notariales afin de précéder à la cession du cadastre # 5 280 993 avec Monsieur Marcel Henri et de signer toute documentation relative à cet effet.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-403 Appel d'offres sur invitation 17-0601 du Centre de services partagés du Québec – Soumission sur un structure gonflable

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu de transmettre une soumission au montant de 200.00 \$ afin de possiblement acquérir la structure gonflable faisant partie de l'appel d'offres sur invitation 17-0601 du Centre de services partagés du Québec.

Autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, et le maire, Monsieur Gary Lachapelle, à entreprendre les démarches dans le cadre de cet appel d'offres et de signer toute documentation relative à cette transaction.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-404 Demande financière de Monsieur Pierre Charlebois, président de l'Association des propriétaires du lac Poisson-Blanc

Il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu de verser la somme de 250.00 \$, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970, à l'Association des propriétaires du lac Poisson-Blanc pour les soutenir dans l'acquisition d'un panneau métallique d'affichage à l'entrée de la baie Newton (lac Poisson Blanc).

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-405 Demande de la municipalité de Délage d'appuyer leur résolution # 2017-11-CMD9658 à l'effet que les appels de projets se fassent en début d'année

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'appuyer la résolution # 2017-11-CMD9658 de la municipalité de Déléage à l'effet que les appels de projets se fassent en début d'année.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-406 **Demande de la municipalité de Déléage d'appuyer leur résolution # 2017-11-CMD9651 à l'effet que les projets de construction de routes se fassent en régie interne plutôt qu'à contrat avec l'arrivée de la Loi 122**

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu d'appuyer la résolution # 2017-11-CMD9651 de la municipalité de Déléage à l'effet que les projets de construction de routes se fassent en régie interne plutôt qu'à contrat avec l'arrivée de la Loi 122.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-407 **Demande d'aide financière dans le cadre de Financement Kino-Québec pour le Carnaval LSM 2018**

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu de transmettre une demande d'aide financière dans le cadre de Financement Kino-Québec auprès de Loisir Sport Outaouais afin de soutenir les activités physiques, sportive et de plein air qui se tiendront lors du Carnaval LSM du 9 au 11 février 2018 inclusivement.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-408 **Autorisation du directeur général à signer l'approbation du propriétaire dans le dossier du chemin Lac-Vert**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'autoriser le directeur général, Monsieur Blanchard à signer l'approbation du propriétaire dans le dossier du chemin Lac-Vert afin de régulariser les échanges de terrains quant aux travaux de mises aux normes effectuées en 1998.

Autoriser également le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, et le maire, Monsieur Gary Lachapelle, à entreprendre les procédures notariales afin de précéder à la cession et échange des parcelles de terrains avec les propriétaires, soient Monsieur Jeffrey Bertrand, Madame Jennifer Bertrand et Madame Andrée Bertrand, et de signer toute documentation relative à cet effet.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-409 **Proposition de solution d'affaires personnalisée d'Action Solutions d'Affaires de Bell**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'accepter la proposition de solution d'affaires personnalisée d'Action Solutions d'Affaires de Bell comme suit :

- Payer le forfait corporatif Voix et Données illimité à partager au montant de 157.50 \$ par mois.
- Investir initialement dans l'achat de 3 Apple iPhone 8 64 Gb au montant de 1 289.97 \$.
- Recevoir un crédit d'échange d'appareils au montant de 390.00 \$.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame Françoise Lafrenière au siège # 4 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement numéro 2018-01-010 déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2018, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Françoise Lafrenière
Conseillère au siège # 4

2017-12-410 Demande de collaboration avec les ministères pour aménager un sentier durable pour la motoneige

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie est impliquée avec le club AMO et la FCMQ dans le secteur du Lac-Sainte-Marie pour l'aménagement de sentier de motoneige et que ce segment du sentier «Trans-Québec» est un lien important pour relier les grandes régions de l'Outaouais et Abitibi-Témiscamingue.

Considérant que la municipalité souhaite créer éventuellement des sentiers de motoneige «PERMANENTS» et ce vœux pourrait s'appliquer partout au Québec afin de supporter tous les bénévoles de tous les clubs locaux et la FCMQ qui font année après année un travail exceptionnel «remarquable».

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Léveillé et il est résolu d'impliquer les unions municipales (FQM et UMQ) afin de convaincre les autorités supérieures d'établir, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, un incitatif «un impact fiscal aux impôts fonciers» pour les propriétaires fonciers qui accorderaient à la FCMQ un droit de passage durable.

Demander à notre préfet, Madame Chantal Lamarche, de porter le dossier devant lesdites unions municipales mentionnées ci-dessus.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-411 Augmentation salariale 2018 des employés municipaux

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'augmenter la masse salariale des employés municipaux comme suit, soit 1.52 % représentant l'Indice des prix à la consommation plus 0.48 %, soit une augmentation totale de 2 % effective à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion

Je soussignée, Madame Denise Soucy au siège # 3 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie certifie, par la présente, du dépôt du projet de Règlement et que le Règlement numéro 2018-01-011 portant sur la rémunération et l'allocation des élus municipaux, sera déposé et présenté sous peu à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Madame Denise Soucy
Conseillère au siège # 3

2017-12-412 Réclamation d'une installation de clôture et inspection municipale au 2, chemin Labelle

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de rembourser l'installation d'une clôture au 2, chemin Labelle et de remettre la somme de 4 925.27 \$ à Monsieur Gilles Labelle, agriculteur.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-413 Acquisition d'une benne satellite de 8 verges avec système de lever

Considérant que suite à l'appel d'offres pour l'acquisition d'une benne satellite de 8 verges avec système de lever et que deux soumissions ont été soumises dans ce cadre, soient :

- Saniquip Inc. situé au 48, rue J-Marc-Séguin à Rigaud (Qc) au montant de 37 516.34 \$, taxes incluses;
- LPXACT Solutions Inc. situé au 328, rue du Meunier à St-Augustin-De-Desmeures (Qc) au montant de 43 188.06 \$, taxes incluses;

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Denise Soucy et il est résolu d'accepter l'offre • Saniquip Inc. situé au 48, rue J-Marc-Séguin à Rigaud (Qc) au montant de 37 516.34 \$, taxes incluses, pour l'achat d'une benne satellite de 8 verges avec système de lever.

Autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle et le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents nécessaires à cette transaction.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-414 Financement par crédit-bail pour l'acquisition d'une benne satellite de 8 verges avec système de lever

Considérant que la municipalité de Lac-Sainte-Marie désire acheter d'une benne satellite de 8 verges avec système de lever de Saniquip Inc., situé au 48, rue J-Marc-Séguin à Rigaud (Qc) au montant de 37 516.34 \$, taxes incluses.

Considérant que la municipalité veut procéder par crédit-bail pour la somme de 41 202.57 \$ taxes incluses, payable sur une période de cinq ans, soient des versements consécutifs et égaux au montant de 8 125.31 \$, plus les frais de dossier de 574.88 \$ payables au départ, représentant une somme totale de 41 202.57 \$.

Considérant que le taux annuel est de 4.15 % pour la durée du terme.

Par conséquent, il est proposé par Madame la conseillère Louise Robert et il est résolu :

Que la municipalité de Lac-Sainte-Marie finance l'acquisition d'une benne satellite de 8 verges avec système de lever de Saniquip Inc., auprès de Crédit municipal et Manufacturier REXCAP Inc. qui agit à titre d'agent/courtier pour le compte de la Banque Royale du Canada qui sera le crédit bailleur contractuel pour cette opération de crédit-bail.

Que le 1^{er} versement annuel est payable le 15 janvier 2018 après la signature des documents contractuels.

Que la municipalité de Lac-Sainte-Marie accepte de faire ses paiements périodiques au cessionnaire, qu'elle réserve ses droits contre le vendeur et le fabriquant du bien acheté et qu'elle renonce à faire valoir contre le créditeur tout défaut de fonctionnement ou autre vice ou irrégularité relatif au bien qu'elle pourra invoquer contre le vendeur du bien.

Que Monsieur le maire Gary Lachapelle et Monsieur le directeur général Yvon Blanchard, ont tous les pouvoirs nécessaires et l'autorisation d'exécuter, pour et au nom de la municipalité de Lac-Sainte-Marie, tous les documents pertinents pour donner effet à l'opération de crédit-bail prévue avec la Banque Royale du Canada pour un montant de 41 202.57 \$, incluant les taxes sur 5 ans au taux fixe de 4.15 % selon la soumission de Crédit Municipal et Manufacturier Inc. dont copie est annexée aux présentes.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-415 Adoption du journal des déboursés pour la période du 1^{er} au 13 décembre 2017

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu d'adopter les comptes de la période, portant les numéros 8972 à 9028 inclusivement pour un montant total de 69 247.90 \$ pour la période du 1er au 13 décembre 2017.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-416 Don à la Société Alzheimer du Canada

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de donner la somme de 100.00 \$ à la Société Alzheimer du Canada, à partir du poste budgétaire # 02-70290-970 afin de souligner l'existence de Madame Lise Soucy.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-12-417 Vente de l'immeuble sis au 40, rue de l'Abri

Il est proposé par Madame la conseillère Cheryl Sage-Christensen et il est résolu de soumettre une proposition d'accepter un montant inférieur pour la vente de l'immeuble sis au 40, rue de l'Abri.

Le président demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Note au procès-verbal

Les sujets discutés, durant la parole aux contribuables, seront notés par le secrétaire d'assemblée et déposés au dossier de la séance.

2017-12-418 Clôture de la séance

Il est proposé par Madame la conseillère Françoise Lafrenière et il est résolu de clore la séance. La séance est levée à 19h40

Gary Lachapelle,
Maire

Yvon Blanchard,
Secrétaire-trésorier